

Déclaration du groupe Pour que vive Lambesc :

Débat d'Orientation Budgétaire 2012

Dans un contexte de crise nationale et internationale, des mesures d'austérité budgétaire s'imposent tant au niveau de l'état que des collectivités locales et territoriales, nous serons donc très attentifs aux prévisions budgétaires 2012.

Il faudra que la commune participe à l'effort national en rationalisant ses dépenses et en faisant les choix pour ne pas faire à nouveau porter sur les Lambescains les conséquences d'une gestion dispendieuse.

L'état et la Communauté du Pays d'Aix(CPA) sont dans ces dispositions de constance budgétaire hormis le coup de pouce budgétaire mais ponctuel de 200K€ à la CPA pour 2012.

L'attribution de compensation est évidemment identique à l'année du transfert des charges à la CPA et nous constatons que malgré les gesticulations, les propos soupçonneux sur la qualité de notre gestion, toutes les procédures étaient conformes à la loi, dont acte.

Lambesc, je le rappelle, est une commune résidentielle donc consommatrice de services, et pauvre en Taxe Professionnelle(TP) au moment du transfert, dès lors toute comparaison avec d'autres communes n'est pas de mise, il n'y a d'ailleurs pas de strate pour qualifier les montants de TP transférés , mais seulement des montants .

Il ne faut pas l'oublier, et les choix faits doivent être fonction de ces données fixées par la loi, la seule solution offerte eut été de réaliser l'extension de la Zone d'Activité qui aurait pu procurer une augmentation de notre dotation CPA.

Les graphiques visualisant la situation fiscale de la commune montrent bien que depuis 2007 la pression fiscale pesant sur les ménages s'est très nettement aggravée par l'action conjuguée des bases et des taux, mais soyons rassurés, il nous reste encore de la marge (augmentation des impôts) par rapport à la strate, nous dit-on !

En 2011 c'est 18.85% de plus qui ont été pris dans les poches des Lambescains alors que la trésorerie laissée permettait de l'éviter.

Ces discours et ces comportements ne sont ni admissibles ni responsables.

L'Exécution budgétaire

Pouvons-nous nous satisfaire d'un excédent budgétaire de 175 684€ soit 2% des recettes ou dépenses, résultat positif grâce à des recettes ponctuelles et inattendues, est-ce une gestion dont on peut se satisfaire ?

L'excédent d'investissement lui s'explique par l'extrême faiblesse des investissements : taux à 28% pour 1 747 953€, un des plus bas niveaux jamais réalisé malgré l'importance des embauches réalisées !

Perspectives 2012

Maintenir les taux de la fiscalité au niveau 2011, ce n'est en rien un exploit après 2 hausses de la fiscalité en 4 ans tout en sachant que la trésorerie et le très faible niveau d'endettement laissés auraient permis aux Lambescains de ne pas les subir .

Quant aux nouvelles recettes de fonctionnement elles me paraissent très improbables, les choix locaux actuels étant hausse de la fiscalité en 2009 puis 2011, et en 2012 emprunt de 600K€ à près de 5% d'intérêts et en parallèle des placements financiers à moins de 0,5% de rendement!

Les perspectives 2012 de contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement sont louables, mais une bonne gestion aurait été de les réduire !

Le Plan Pluriannuel d'Investissement :

Comment peut-on cautionner un tel programme d'investissement où sont portés des montants prévisionnels de travaux hallucinants, est-ce cela la sincérité budgétaire, pour exemple 350K€ pour le chauffage de 2 salles communales et 500k€ pour la réfection du petit square Roulin et 1million d'euros pour la cuisine centrale?

Des réserves me semblent de mise quant aux montants des réalisations annuellement programmées , surtout si l'on se réfère aux montants des réalisations 2011.

Je constate avec amusement l'oubli bien involontaire de faire figurer la position de Lambesc dans la strate de l'endettement !

Pour conclure et en terme d'appréciation (façon enseignant) je dirai : « S'est rendu compte de ses erreurs mais n'a pas apporté les corrections nécessaires ! »